

Sous la crise **sanitaire**, l'urgence **sociale**

Les plus pauvres sont soumis à une double peine. Celle de ne pouvoir bénéficier de minima sociaux qui leur permettraient de vivre, et dignement ; et celle d'être confrontés à une crise sanitaire dont ils paient le prix fort. Les faits et les chiffres en attestent, la crise sociale frappe dur, et elle n'a pas de frontières.

Dominique GUIBERT, membre du comité de rédaction de *D&L*

L'urgence sociale est là. Signe de ce temps, depuis le début de la crise sanitaire, associations et militants assument une fonction de distribution alimentaire d'urgence pour des personnes, des familles dans un total besoin, sans aucune ressource, dans l'impossibilité de se nourrir. Au fur et à mesure des mois, la situation s'est dégradée. Et en ce début d'année 2021, les conséquences sont dramatiques pour les pauvres, les précaires, les familles monoparentales.

Cela fait déjà un an qu'elle vient, cette crise... Le 24 octobre 2020 le Premier ministre a donné un cap, et celui-ci n'a pas changé. Pas d'augmentation des « minima sociaux »... ni du smic, au-delà de la progression légale. Et pas d'ouverture aux 18-25 ans. La poursuite du Plan pauvreté, la « Grande cause nationale » d'il y a deux ans, est réduite à peau de chagrin. Une misère... dans son double sens ! Pourtant le Premier ministre Jean Castex semble lucide : « *Nous sommes revenus en urgence sanitaire, mais nous sommes aussi en urgence sociale.* » Au regard des propositions faites, le social ne doit pas être tellement en « urgence ».

Sur les propositions communes des asso-

« Malgré la double crise, sanitaire et sociale, le cadre reste le même : pas d'augmentation des minima sociaux ; exigence de contreparties d'insertion ; maintien d'un fort différentiel entre le montant de l'allocation et le salaire minimum, pour lutter contre la "désincitation au travail". Il n'y a donc pas d'"ouverture" vers une réflexion globale sur la pauvreté et la précarité. »

ciations pour lutter contre la pauvreté et les précarités⁽¹⁾, il n'y a eu aucune évolution, ni maintenant, ni pendant la concertation ouverte par le gouvernement sur le Plan pauvreté, ni même dans un exercice dit de concertation sur le futur revenu universel d'activité (RUA). Et maintenant que la crise sociale est patente et touche chaque jour des milliers de gens supplémentaires, il ne semble pas y avoir d'« ouverture » vers une réflexion globale sur la pauvreté et la précarité, et le gouvernement continue à préférer les mesures ponctuelles, limitées à une seule fois.

Le « *quoiqu'il en coûte* » du président Macron semble être à l'épreuve, quand

il s'agit des plus fragiles, alors que les revenus des plus riches ont bénéficié honteusement de la pandémie. Selon Oxfam, « *Alors que la pandémie fait basculer des millions de personnes dans la pauvreté, les mille milliardaires les plus fortunés de la planète ont retrouvé, en neuf mois seulement, leur niveau de richesse d'avant la crise* »⁽²⁾. Et l'ONG de déplorer : « *Aujourd'hui, refuser de faire contribuer davantage les plus aisés pour rembourser la dette Covid, financer les vaccins et plus généralement empêcher que le monde commun ne se délite, devient incompréhensible.* » Oxfam évoque d'ailleurs plusieurs pistes : augmenter l'impôt sur la fortune, taxer les transactions financières, mieux lutter contre l'évasion fiscale : « *Un impôt sur les bénéfices excédentaires engrangés par les multinationales au cours de la pandémie de coronavirus pourrait générer 104 milliards de dollars* », calcule-t-elle.

Revenu universel d'activité : l'abandon ?

Même si tous et toutes nous ne sommes pas (encore) familiers avec le sigle RUA, en revanche nous avons la connaissance des « minima sociaux », sans forcément être capables de les énoncer.

RUA, donc : revenu universel d'activité. Sa spécificité est qu'il était censé remplacer tous les minima sociaux. Comme si la réalité pouvait se plier à l'uniformité. Comme si la création de ces différentes allocations n'avait pas d'historicité. Comme si, enfin, la misère et la pauvreté pouvaient entrer

(1) Revalorisation des minima sociaux comme étape vers un revenu minimum garanti ; ouverture des droits aux jeunes de 18 à 25 ans, exclus réglementairement du RSA ; refus d'une contrepartie qui relativise fortement l'effectivité du droit ; ouverture sans discrimination aux étrangers munis d'un titre de séjour.

(2) Marie Charrel, « Les milliardaires ont déjà retrouvé leur richesse d'avant-crise, selon Oxfam », in *Le Monde*, 25 janvier 2021.

ACTUALITÉ

Droits économiques et sociaux

dans une seule case. Comme si la prime d'activité et l'aide personnalisée au logement (APL) étaient des minima sociaux au même titre. On peut évaluer la place qu'aurait eue le RUA, à la lumière des récentes décisions⁽³⁾.

Dans un communiqué de presse du 24 octobre 2020, l'association ATD Quart monde fustige avec raison le « manque de considération pour les 10 millions de personnes qui vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté ». Risquons une mise en perspective : en 1988, lors de sa création, le revenu minimum d'insertion (RMI) représentait 50 % du smic ; aujourd'hui, le revenu de solidarité active (RSA) (qui lui a succédé) n'en représente plus que 40 %. Que serait devenu le RUA, s'il avait existé ? Nos associations étaient en désaccord avec le projet. Mais, maintenant, il semble ne plus y en avoir... Dans l'immédiat, nous ne savons pas, ou plus, ce qui se prépare : abandon du projet ? Aménagement à la marge ? Changement cosmétique ?

Un gouvernement loin d'être à la hauteur

Le gouvernement a-t-il fait preuve d'efficacité, face à la situation ? La réponse est pour l'instant négative. Car derrière la crise sanitaire se profile un accroissement de la pauvreté et des difficultés pour les personnes les plus fragiles, au chômage, dans la précarité, dans la solitude, en

La pandémie a fait basculer dans la pauvreté toutes les personnes qui étaient sur le fil du rasoir, mais elle crée aussi de « nouveaux pauvres » parmi les jeunes, les femmes et les indépendants.

endettement... Dans les circonstances présentes, il suffit d'un rien pour tomber de la précarité à la grande difficulté, de la pauvreté à la misère. C'était déjà le cas auparavant, mais aujourd'hui, c'est le nombre de personnes concernées qui frappe. Certes, les subventions exceptionnelles des pouvoirs publics et des collectivités territoriales, la participation de certaines enseignes de la grande distribution et d'artisans qui se sont sentis concernés, les actions solidaires bénévoles ont permis de faire face. Mais cette mobilisation sociale va buter sur la durée de cette double crise, sanitaire et sociale.

Le cadre, néanmoins, est toujours le même : pas d'augmentation des minima sociaux ; exigence de contreparties d'insertion ; maintien d'un fort différentiel entre le montant de l'allocation et le salaire minimum, pour que le « travail paie », pour lutter contre la « désincitation au travail ». Il apparaît donc que le maintien des allocations à un niveau suffisamment faible est en cohérence avec le refus d'augmentation du smic et des salaires. La lutte contre la pauvreté et les inégalités ne change donc pas de dimension. « Pourtant, en raison de la crise sanitaire, cette année se distingue vraiment des précédentes : où sont passées les promesses du Président en ce qui concerne ces salariés de la première ligne, ces premiers de corvée dont l'utilité sociale a été plus que jamais démontrée lors de la crise due au Covid-19, toujours en cours ? Comment justifier que l'Etat n'agisse pas pour reconnaître enfin à quel point



ceux et surtout celles qui soignent, accompagnent, nourrissent, nettoient, assistent et éduquent, sont réellement essentiels. Les et méritent plus que quelques primes ? »⁽⁴⁾

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

La pandémie a fait basculer dans la pauvreté toutes les personnes qui étaient sur le fil du rasoir, mais elle crée aussi de « nouveaux pauvres » parmi les jeunes, les femmes et les indépendants. Fin juin 2020, les caisses d'allocations familiales (Caf) estimaient à 1,99 million le nombre de foyers bénéficiant du RSA, soit 6,2 % de plus qu'en juin 2019. Le gouvernement s'attend, en ce début d'année 2021, à une hausse de 8,7 % du nombre de bénéficiaires sur l'ensemble de l'année 2020.

(3) D. Guibert, « Le RUA, une solidarité très mesurée », in *H&L* n° 191, septembre 2020 (www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2021/01/H191-Actualite-6-RUA-une-solidarite-tres-mesuree.pdf).

(4) Rachel Silvera, « Smic : pas de coup de pouce pour les premières de corvée », in *Alternatives économiques*, 4 janvier 2021.

(5) Voir Jean Saint-Marc, « Les « nouveaux pauvres » du Covid », in *Alternatives économiques* (15 décembre 2020), et l'infographie « Chômage : les jeunes en première ligne » (*Alternatives économiques*, 27 novembre 2020).

(6) J. Saint-Marc, idem.

(7) Camille Bordenet, « Les nouveaux visages de la précarité », in *Le Monde*, 15 décembre 2020.

(8) Isabelle Rey-Lefebvre et Raphaëlle Besse Desmoulières, « Covid-19 : la crise a fait bondir le nombre de bénéficiaires des minima sociaux », in *Le Monde*, 24 décembre 2020.

(9) « Covid-19 : « Pour surmonter de manière globale la crise causée par la pandémie, il faut une aide massive aux pays pauvres », in *Le Monde*, 16 décembre 2020.

(10) Antoine de Ravignan, « Le coronavirus fait exploser les inégalités partout dans le monde alerte Oxfam », in *Alternatives économiques*, 28 janvier 2021.

(11) Antoine de Ravignan, idem.



© ANNA VALIGÁRD, LICENCE CC

Les bénéficiaires de cette maigre allocation de 497 euros sont nombreux à faire appel à des associations pour remplir leurs réfrigérateurs. La Fédération française des banques alimentaires a comptabilisé entre 20 % et 25 % de bénéficiaires de plus que d'habitude, depuis le début de la crise sanitaire. Dans certains départements, comme les Bouches-du-Rhône, ce chiffre a encore plus fortement augmenté, avec 50 % d'allocataires en plus. L'association déplore une baisse de stocks de 23 % et craint une crise sociale « *qui s'annonce forte et durable* ». Les bailleurs constatent les premiers impayés de loyers. Selon l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil), le nombre de locataires qui demandent de l'aide a augmenté de 15 %, en septembre 2020. Les bailleurs

sociaux estiment à cent-millions d'euros le montant total des loyers impayés en raison de la crise sanitaire⁽⁵⁾. Et les femmes sont les grandes victimes de la crise : « *Si l'on devait brosser le portrait-robot d'un "nouveau pauvre", il s'agirait soit d'un étudiant, soit d'un travailleur précaire, soit d'un indépendant. Mais à coup sûr d'une femme* »⁽⁶⁾.

Comme le dit une nouvelle demandeuse, « *se retrouver dans la file du Secours populaire, ça donne envie de chialer* »⁽⁷⁾. Les services statistiques le confirment, la crise a fait bondir le nombre de bénéficiaires des minima sociaux, et, outre le RSA, il faut aussi prendre la mesure de l'augmentation des personnes touchant l'allocation de solidarité spécifique (ASS), un autre « indicateur » qui a augmenté de 10,7 %, entre mai et septembre 2020⁽⁸⁾.

La pandémie frappe les plus pauvres

La pandémie de Covid-19 accroît l'extrême pauvreté, dans les pays les plus fragiles. « *Bien évidemment, la crise liée à la pandémie due au Sars-CoV-2 n'a pas épargné les pays les plus riches : le FMI prévoit également une chute de 5,7 % pour 2020 dans les pays du G20. Mais ceux-ci, grâce à un recours massif à l'endettement, ont pu consacrer des ressources fiscales considérables à la protection de leur économie et de leur population, évitant une catastrophe humaine et financière. Les pays pauvres n'ont pas eu ce luxe.* » Dans une tribune au *Monde*, Abhijit Banerjee et Esther Duflo, tous deux prix Nobel d'économie en 2019, et Hervé Berville, député LRM, ont plaidé pour un soutien logistique à la vaccination, une aide financière d'urgence, et une refonte de la politique de développement⁽⁹⁾.

Contrairement à l'imbécile adage qui prétend qu'il vaut mieux être pauvre et bien portant que riche et malade, c'est le contraire qui se produit. La pandémie révèle une fois de plus que c'est la com-

binaison « riche et bien portant » qui est vraie, tout autant que l'association « pauvre et malade ». Selon le rédacteur en chef adjoint d'*Alternatives économiques*, Antoine de Ravignan, « *Au pied du petit monde des scandaleusement riches monte l'océan des scandaleusement pauvres* »⁽¹⁰⁾. Selon le Programme alimentaire mondial des Nations unies, le nombre de personnes en situation de crise alimentaire a atteint deux-cent-soixante-dix-millions fin 2020, du fait de la pandémie, une hausse de 89 % par rapport à 2019.

Toujours selon le journaliste, « *Massive dans les pays pauvres, la montée de la pauvreté n'épargne pas les pays riches et à revenu intermédiaire. La faim y redevient même un sujet jusque-là inconnu pour beaucoup. [...] Et ce sont les pauvres et tous les laissés-pour-compte de la croissance, plus représentés dans les catégories les plus vulnérables (les femmes, les communautés ethniques historiquement marginalisées, les migrants...) qui sont le plus durement frappés par les conséquences en cascade de la pandémie, à la fois parce qu'ils ont moins accès aux soins et parce qu'ils sont surreprésentés dans les secteurs économiques les plus éprouvés par la crise sanitaire et les plus mal rémunérés (la santé et les services à la personne, le secteur informel urbain...)* »⁽¹¹⁾.

Le gouvernement n'a pas pris la mesure de l'approfondissement d'une crise sociale à venir. La Ligue des droits de l'Homme, qui milite pour l'universalité des droits, civiques et politiques, économiques et sociaux, est partie prenante de ce nécessaire changement de nature et d'échelle que devrait connaître la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Les droits sociaux sont partie intégrante de notre combat pour l'égalité de toutes et de tous. Face à la « société des inégaux », la LDH a toute sa place pour débattre et agir – avec tant d'autres, associations, syndicats... – sur tous les aspects du « social », pour toujours plus de solidarité. ●

« Risquons une mise en perspective. En 1988, lors de sa création, le revenu minimum d'insertion représentait 50 % du smic; aujourd'hui, le revenu de solidarité active, qui lui a succédé, n'en représente plus que 40 %. Que serait devenu le revenu universel d'activité, s'il avait existé ? »